



# Montigny infos

N°18 Janvier 2008

## Le mot du maire :

Ignymontoises, Ignymontois,

## Bulletin d'informations municipales de MONTIGNY- LE- CHARTIF

Le code électoral interdit au candidat que je suis de parler de bilans et de projets.

En quelques lignes, je vais vous informer des engagements en cours:

- Signature de la promesse d'achat de la maison rue de Nogent, en vue de la création d'un deuxième logement social. Dès l'attribution des subventions régionales et la réalisation des travaux de mise en conformité, nous proposerons cette habitation à la location.

- Le dossier de renforcement du réseau d'eau potable entre les deux châteaux d'eau, l'étanchéité du réservoir du Boulay et le remplacement du surpresseur dans ce dernier (510.000 € HT) est au Conseil Général pour obtenir le maximum de subventions. L'appel d'offre sera lancé dès cet accord, réalisation des travaux cet été.

- Le Conseil Municipal accepte le périmètre de protection du captage d'eau potable et attend la nomination d'un commissaire enquêteur pour réaliser l'enquête publique.

- Les habitants de la zone d'assainissement non collectif recevront la visite d'un enquêteur de la SAUR pour faire un état des lieux de leur dispositif d'assainissement individuel. Aucune participation financière ne vous sera demandée, la Communauté de Communes du "Perche-Gouet" assure le financement total de cet opération. Un compte rendu vous sera remis début 2009.

Je voudrais profiter de ce dernier bulletin de ma mandature pour remercier tous les acteurs de la vie communale : le Conseil Municipal, le personnel communal, les associations, les entreprises et vous les personnes de l'ombre qui, grâce à votre action, donne une vie à notre village, notamment tous les participants à la "crèche vivante" lors de la messe de Noël qui ont su donner une âme à notre église et refaire vivre une manifestation oubliée depuis 13 ans.

Encore un grand merci à "l'Harmonie de Condé sur Huisne" qui anime nos manifestations et à Monsieur Crinière qui, depuis 7 ans fournit gracieusement les plants de fleurs.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2008, pleine de bonheur et de réussite à partager avec ceux qui vous sont chers.

Je vous invite à la cérémonie de présentation des vœux le samedi 19 janvier à 17 h30 à la salle polyvalente.

Votre maire **Joël FAUQUET**



14 juillet 2007

L'Harmonie de Condé-Sur-Huisne lors de la revue des pompiers de Montigny-Le-Chartif.



La commune de Montigny-le-Chartif tient à rendre hommage à son Maire honoraire Jean BOUILLON, décédé soudainement le 25 novembre 2007.

Arrivé en 1959 sur la commune, il a été élu en 1965 au sein du Conseil Municipal où il suivra plus particulièrement les dossiers d'assurances et d'hydraulique dont l'eau potable.

En 1989, il devient le 1er adjoint au Maire Abel CHEVALLIER et c'est en 1995 qu'il est élu Maire de la Commune de Montigny-le-Chartif.

Grâce à son dynamisme et sa volonté, nous lui devons de nombreuses réalisations durant son mandat.

Après ces 36 années d'engagement et de dévouement, en 2001, il décide de se retirer de cette vie publique bien chargée pour profiter pleinement de sa retraite dans sa maison à Illiers-Combray.

Nous gardons dans nos mémoires le souvenir d'un homme de terrain, intègre, consciencieux au franc-parler qui a laissé son empreinte sur la commune.

## Session du 14 septembre 2007

### **Fixation des tarifs de l'eau 2007/2008 :**

Vu la création d'une taxe supplémentaire au profit de l'agence de l'eau (fixée aujourd'hui à 0,056 €/M<sup>3</sup>) et après en avoir délibéré, les conseillers ont souhaité maintenir les tarifs de la période 2006/2007 sur la période 2007/2008, soit un prix au M<sup>3</sup> = 1,07 € + abonnement et taxe.

### **Recrutement d'un adjoint technique :**

Vu le départ en retraite de l'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe, le Conseil Municipal décide de maintenir ce poste à 35 heures pour exercer les fonctions d'agent polyvalent.

Les postulants à ce poste ne correspondant pas au profil recherché, le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à recruter un adjoint technique contractuel et à signer un contrat de travail à durée déterminée de 4 mois.

Une réunion de la commission de recrutement est organisée le samedi 15 septembre.

### **Convention d'entretien avec «Dunois-Perche insertion» :**

Suite au départ en retraite de l'employé communal, les espaces verts de la commune nécessitent un nettoyage urgent. Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'association «Dunois-Perche insertion» qui interviendra pour un forfait de 1500 € pour 75 heures

effectuées par une équipe de salariés sous contrat encadrée par un chef d'équipe. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

### **Informations :**

Suite à la création du lotissement de la Girarderie, Le Conseil Municipal décide de rétrocéder les trois terrains constructibles concernés d'une superficie de 3.692 m<sup>2</sup> au budget du lotissement pour un montant de 37.000 €.

Suite à un dépôt de permis de construire pour une maison à ossature bois avec terrasse, les élus, après avoir délibéré, ont apporté un avis défavorable à ce projet qui ne s'intègre pas dans le paysage local, le hameau de Ricourd ayant préservé une empreinte Percheronne.

En matière d'urbanisme, Monsieur le Maire rappelle que la réforme des autorisations d'urbanisme prend effet au 1<sup>er</sup> octobre 2007. Des modifications importantes sont apportées ; ainsi, une déclaration préalable à l'édification d'une clôture ne sera plus requise, mais le Conseil Municipal peut décider de soumettre les clôtures à déclaration, ce qui sera le cas dans la commune pour éviter des contentieux.

Suite au sinistre de l'abri voyageur, Groupama rembourse à la commune la somme de 548 €.

Suite à délibération, il y a lieu d'intégrer dans le domaine public communal la rue de la Maillère (103 m), la rue du Purgatoire (202 m), l'impasse des Perriers (92 m) et un complément sur la rue des Perriers (124 m).

Dans le cadre du périmètre de protection du captage de l'eau, la commune a la possibilité d'acquérir des terrains autour du château d'eau. Avant de finaliser ce projet, il y a lieu dans un premier temps de saisir l'avis de l'agence de l'eau qui subventionne à hauteur de 50 % et le Conseil Général à hauteur de 30 %.

Le Maire s'enquiert de l'avis des élus qui l'autorisent à présenter un avant-projet sommaire à l'agence de l'eau en vue de protéger la ressource en eau.

Au moulin de l'Etang, suite au comblement de l'ancien bief par les propriétaires, l'eau ne s'écoule plus et stagne sur la voie communale. Il y a lieu de creuser un fossé en limite de voirie pour l'évacuation des eaux.

Des habitants de la rue de Nogent font part de la vitesse excessive de certains véhicules en agglomération, les élus prennent acte de cette préoccupation des riverains concernés.

## Session du 30 octobre 2007

### **Opération « Cœur de Village » :**

Monsieur le Maire fait part de l'opportunité d'acquérir une habitation sise rue de Nogent (N°7) au centre du bourg. Cette opération, soutenue par la région Centre, consiste à acquérir et à aménager un logement locatif social dans le centre du bourg. Il donne droit à des aides pour la mise en valeur du cadre de vie et l'aménagement des espaces publics. Le coût de l'opération projetée serait de 135.000 € pour l'acquisition, 2.700 € pour les frais d'acte notarié et de 30.000 € pour les travaux ; soit un total de 167.000 €.

Cette opération serait subventionnée à hauteur de 60 % pour l'acquisition et 40 % pour les travaux de réhabilitation.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette promesse de vente sous réserve

de l'avis du service des domaines et que les subventions soient allouées dans le cadre de l'opération « Cœur de Village ».

### **Protection du captage d'alimentation en eau potable :**

Monsieur le Maire rappelle que Mr BORREL, hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique, a rédigé un rapport en date du 16/06/2005 concernant les limites du périmètre de protection et propose les servitudes à instaurer.

Sur la base de ce rapport, le bureau d'études SAFEGE a constitué le dossier qui sera soumis aux enquêtes publiques et parcellaires. Ce dossier comprend également une estimation financière de cette mise en conformité afin de maîtriser les risques de pollution accidentelle des eaux souterraines.

Le Conseil Municipal, après délibération, sollicite du Préfet d'Eure et Loir l'ouverture d'enquêtes publiques et parcellaires afin de déclarer d'utilité publique l'instauration du périmètre de protection autour du captage du château d'eau du Boulay. Les élus acceptent la prise en charge financière de ces travaux sur la base de l'estimation proposée par le bureau d'études.

Le Conseil Municipal sollicite de l'Agence de l'eau et du Conseil Général la subvention la plus élevée possible sur l'ensemble de la procédure et autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer toutes les pièces nécessaires à ces fins.

### **Informations :**

Monsieur le Maire expose la convention de mise à disposition de biens immobiliers entre la collectivité

et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) d'Eure-et-Loir. ; la surface en bâti mise à disposition a augmenté de 79 m<sup>2</sup> par rapport au premier avenant. Il y a lieu de solliciter une participation. Monsieur le Maire revient sur le choix de l'abri jardin pour le logement social

et présente un devis de la Société LEGENDRE d'un montant de 1797 €. Vu le coût, le Conseil Municipal souhaite étudier l'implantation d'une construction traditionnelle. Vu les constructions en cours, le Conseil Municipal souhaite n'autoriser que la construction de maisons

individuelles sur des superficies supérieures à 900 m<sup>2</sup>. En conséquence, la surface de terrains à bâtir à vendre ne pourra être inférieure à 900 m<sup>2</sup>. De plus, les constructions avec toiture en terrasse seront interdites vu l'impact sur l'architecture locale et la pluviométrie régionale.

## Session du 13 décembre 2007

### Fixation des tarifs communaux :

- Location de la salle polyvalente : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, les tarifs sont les suivants :
  - Location pour une ½ journée hors week-end => 45 €
  - Location pour 2 jours consécutifs pour les habitants de la commune => 113 €
  - Location pour 2 jours consécutifs pour les habitants hors commune => 167 €
  - Location des couverts y compris le lave-vaisselle => 0,44 € par couvert. La vaisselle et la salle polyvalente doivent être rendues propres, le nettoyage est facturé à 17,50 € / heure. Le tarif d'électricité est fixé à 0,174 €/Kw (HP) et 0,107 €/Kw (HC). La caution déposée en garantie des dommages éventuels est fixée à 400 €. La pénalité pour résiliation de contrat reste fixée à 25% du prix de la location.
- Concessions du cimetière :**  
Le Conseil Municipal fixe le prix des concessions dans le cimetière :
  - Concession cinquantenaire => 216 €

- Concessions trentenaire => 133 €
- Inhumation ou exhumation du corps d'une personne => 26 €
- Demande de subventions dans le cadre du FDAiC** (Fonds Départemental d'Aide aux Communes auprès du Conseil Général) pour des travaux de voirie :
  - renforcement au 28 rue d'Illiers
  - enduit rue des Perriers
  - enduit à Ecorcheboeuf
  - construction d'une salle polyvalente, la subvention est limitée à 150.000 € sur une estimation sommaire de 789.000 € TTC.
- Présentation de l'avant-projet** des travaux de renforcement du réseau d'eau et de réhabilitation du réservoir : Monsieur le Maire présente l'étude de la SAFEGE, les travaux sont estimés à 510.000 € HT. Le Conseil Municipal accepte l'avant-projet.
- La distribution du bon de Noël des anciens** s'effectuera le samedi 23 décembre aux plus de 70 ans en résidence principale et inscrits sur les listes électorales au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### Modification des statuts du Syndicat Départemental d'électricité 28 :

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint évoque les changements au SDE 28. De ce fait, le Conseil Municipal doit délibérer sur la dissolution du Syndicat intercommunal, de la modification des statuts du SDE 28 et de l'adhésion directe de la commune au SDE 28. Le Conseil Municipal accepte les modifications proposées.

### Informations diverses :

- Monsieur le Maire présente un devis de 150 € concernant la pose d'une prise pour l'illumination de la rue de l'Eglise (devis accepté).
- La commune se porte toujours acquéreur de 4,036 hectares, terrains des Consorts CHARTRIN (La source de Ricourd).
- En vue du comice agricole de 2008 à Thiron-Gardais, la commune participera à hauteur de 1 € par habitant.

## Artisans – Commerces

### Abattage de porcs

Mr. Joël Herman  
Ld La Pigeonnière  
Tel: 02 37 29 51 14

### Electricité Romain ELEC

(Neuf, rénovation, clim/chauffage, mise aux normes)

16 rue d'Illiers  
Tel/Fax : 02 37 24 22 16

Email :  
romain.decaillon@orange.fr

### Façonnage plastique

Mr. Jean-Marie Drouet

Le Saussay

Tel & Fax: 02 37 24 23 43

### Garage automobiles « AD »

Mr. Jean-Luc Bourgogne

28 rue d'Illiers

Tel: 02 37 24 23 44

Fax: 02 37 24 17 21

Email :

ad-garagebourgogne@autosimo.com

### Jardinier d'Happon: jardinage, plantations

Mr. Frédéric Cueilhe

L'Estre des Champs

Tel: 02 37 29 53 51

ou 06 07 88 11 54

### Maçonnerie générale

Mr. Bruno Izel

1B Ld La Fourche

Tel: 02 37 24 28 54

Fax: 02 37 24 39 58

### Photographie publicitaire, industrielle, d'illustration, retouche, maquillage, relooking

André et Claudine Soldani

1 Ld La Métairie

Tel: 02 37 24 17 26

Email : asoldani@tiscali.fr

### Bar / Restaurant / Épicerie / dépôt de pain "Chez Alain"

Mr. Alain Herman

2 rue d'Illiers

Tel: 02 37 24 14 62 ou

06 28 02 41 90

**Les personnes oubliées peuvent se faire connaître en mairie pour les prochains bulletins.**

## Associations

### « Club Raymond Gendre »

### « Anciens Combattants »

### « Sapeurs Pompiers »

### « USMC » Union Sportive de Montigny-Le-Chartif

### « M 'n' C MidWest Country Dance »

### « Tuning Car Team » (<http://tuningcarteam.com/>)

Président : Monsieur Jean Godet

Président : Monsieur Roland Maury

Président : Monsieur Paul Risacher

Président : Monsieur Alain Lamelet

Monsieur Claude Houot

Président: Monsieur Pierrick Saison

Tel : 02 37 24 23 69

Tel : 02 37 24 32 08

Tel : 02 37 24 33 47

Tel : 02 37 24 11 97

Tel : 02 37 24 21 78

Tel : 06 72 79 49 40

# Etat Civil

## Naissances

### Bienvenue en ce monde à

- Mathéo Pelletier, le 5 janvier.
- Romain Menneteau, le 27 janvier.
- Yoann Auger, le 22 février.
- Mathys Pailler, le 4 mai.
- Léna Lhomme, le 9 mai.
- Eva Gabard, le 24 mai.
- Margot Deschamps, le 5 juin.
- Tom Chaillou, le 10 juin.
- Zina Forgit, le 21 juin.

- Mathilda Brieu, le 15 septembre
- Bryan Défossé-Oumeddour, le 9 novembre.
- Alexis Thomas, le 27 novembre.

## Décès

### Nos plus sincères condoléances aux familles des défunts

- Mr Claude Bazin, le 5 janvier dans sa 74<sup>ème</sup> année
- Mr André Saison, le 9 mars

- dans sa 81<sup>ème</sup> année.
- Mr Roger Bazoge, le 1 avril dans sa 76<sup>ème</sup> année.
- Mme Jeanne Philippe, veuve de Marcel Soreau, le 2 juin dans sa 92<sup>ème</sup> année.
- Mr Pierre Chapron, le 20 Juin, dans sa 51<sup>ème</sup> année.
- Mme Marie-Rose Sagot, veuve d'Henri Bouillon, le 15 novembre dans sa 90<sup>ème</sup> année.

# Manifestations 2008

- |                                  |                                 |                                     |                                 |
|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| - 27 janvier : Cross à 8 heures  | USMC                            | - 31 mai : Repas à 20 heures        | USMC                            |
| - 2 février : Loto à 13h30       | USMC                            | - 11 octobre : Loto à 14 heures     | Anciens Combattants             |
| - 8 mars : Banquet à 12h30       | Club de l'amitié Raymond Gendre | - 25 octobre : Moules frites à 20 h | Amicale des Sapeurs Pompiers    |
| - 15 mars : Loto à 14 heures     | Amicale des Sapeurs Pompiers    | - 15 novembre : Loto à 14h30        | Club de l'amitié Raymond Gendre |
| - 1 <sup>er</sup> mai : Brocante | Amicale des Sapeurs Pompiers    | - 6 décembre : Banquet à 12h30      | Club de l'amitié Raymond Gendre |
| - 8 mai : Banquet à 13 heures    | Anciens Combattants             | - 13 décembre : Banquet de la       |                                 |
| - 17 mai : Loto à 14h30          | Club de l'amitié Raymond Gendre | Sainte Barbe à 20 h                 | Amicale des Sapeurs Pompiers    |

**Elections Municipales : Les 9 et 16 mars à la salle du Conseil de la Mairie**

# Montigny Pratique

## MAIRIE

Maire: Mr. Joël Fauquet  
Tél. dom. : 02 37 24 22 90  
Secrétariat de la mairie: Les lundis de 10 h à 11 h 30, les vendredis de 14 h à 16 h et les samedis de 10 h à 11 h 30.  
Tel : 02 37 24 22 31  
Fax : 02 37 24 22 09  
E-mail: montigny-le-chartif@wanadoo.fr

## Elagage

Il est rappelé que l'élagage est obligatoire et à la charge des riverains en limite de propriété, le long de voies communales, des chemins, des fossés et des cours d'eau. C'est aussi pour le respect de la propriété d'autrui.

## Recensement Service National

Les jeunes des deux sexes doivent, conformément à la loi, se faire recenser à la mairie dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire; cette inscription obligatoire donne lieu à la délivrance d'une attestation qui peut être demandée ultérieurement par certains organismes de la vie civile: examens, permis de conduire, emplois, etc.

## Chemins de randonnées (Arrêté préfectoral)

Les chemins de randonnées sont strictement interdits à tous véhicules à moteur sans aucune exception ; les contrevenants s'exposent à des poursuites.

## Sécurité Sociale - CPAM

Une permanence est ouverte à la "Grange aux Dîmes" à Thiron-Gardais les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois de 15 h 45 à 16 h 45.

## Assistante Sociale

Mme Samchez ou Melle Monnier : Une permanence est ouverte à la "Grange aux Dîmes" à Thiron-Gardais le mardi de 9 h à 12 h sur RDV (Tel : 02 37 53 57 30).

## Conciliateur de Justice

Monsieur Ceugnart : Une permanence est ouverte les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h à la « Grange aux Dîmes » à Thiron-Gardais.

**Relais Emplois** : Le mardi de 13h30 à 16h30 et tous les matins de 8 h15 à 12 h à la mairie de Brou. Contacter Mme Surcin : (Tel : 02 37 47 70 80)

## Cyber Emploi

En partenariat avec le Conseil Général d'Eure-et-Loir et l'ANPE, l'espace Cyber Emploi est un service urbain désormais

présent en milieu rural. Différents moyens humains et techniques sont à la disposition des entreprises, des chercheurs d'emploi et des structures comme la PAIO (Permanence d'Accueil, d'Informations et d'Orientation) ou les services sociaux du Conseil Général.

Les permanences ont lieu tous les matins, du lundi au vendredi, à la "Grange aux Dîmes" à Thiron-Gardais sur rendez-vous auprès de Sandrine Lecomte (Tel: 02 37 49 49 48).

## Desserte du marché de Brou

(<http://www.transbeauce.fr/>)

Transbeauce assure un service de car de Montigny-Le-Chartif (salle polyvalente) vers Brou, un mercredi sur deux (semaines impaires).

Départ à 8 h 58, arrivée à Brou à 9 h 10; Retour à 11 h 10, arrivée à Montigny-Le-Chartif à 11 h 24. (Prix : 2 €10 ou par carnet de 10 disponible à la mairie de Brou au prix de 16 €70).

## Animaux trouvés ou abandonnés

S'adresser à la fourrière départementale d'Amilly (Tel : 02 37 36 02 04).